

EN BREF :

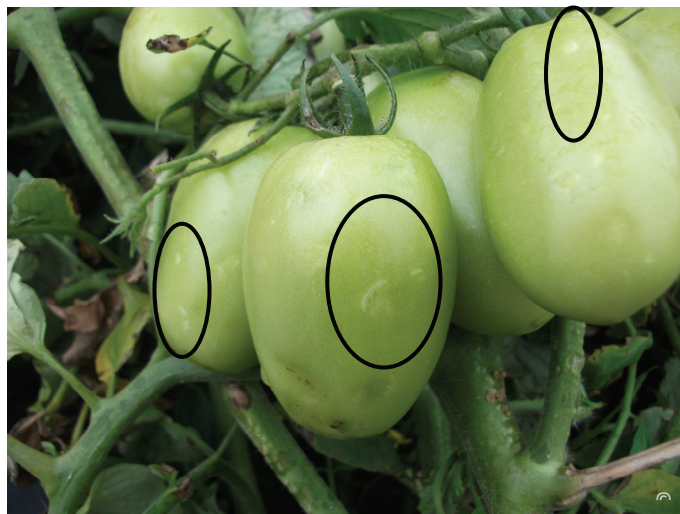
- États des cultures.
- Pucerons : recrudescence de l'activité en Montérégie, Lanaudière et Québec.
- Pyrale du maïs : captures importantes en Montérégie et seuil de traitement atteint à Saint-Eustache.
- Punaise terne : activité faible dans toutes les régions du Québec.
- Pourriture apicale : premiers cas en Montérégie cette semaine.
- Maladies bactériennes et fongiques.

ÉTATS DES CULTURES

Les précipitations de la semaine dernière étaient les bienvenues! Les quantités reçues sont variables selon les régions. Les plantations souffraient, à diverses intensités, du manque d'eau, et ce, depuis de nombreux jours.

Des épisodes de grêle ont également eu lieu mardi de cette semaine en Montérégie-Est et en Montérégie-Ouest. Les dommages sont variables selon les secteurs. Le feuillage de même que les fruits ont été endommagés par les grêlons. D'autres régions ont également été touchées, mais nous n'en connaissons pas la gravité au moment de la rédaction de cet avertissement.

Les fruits fissurés par la grêle seront une porte d'entrée pour les pathogènes secondaires. Il est approprié d'effectuer un traitement fongique préventif dans les champs où il y a présence de dommages.



Dommages occasionnés par la grêle.

PUCERONS

L'activité du puceron dans les champs de poivron est en recrudescence depuis la semaine dernière en Montérégie, dans Lanaudière et dans la région de Québec. Il y a de plus en plus de colonies qui sont présentes dans les champs. Des traitements sont en cours.

Dans le poivron et l'aubergine, nous vous suggérons un **seuil d'intervention** d'une moyenne de 3 à 5 pucerons/feuille ou de 1 à 2 colonies/plant. Observez un minimum de 25 plants par champ.

Plusieurs insecticides sont homologués pour le contrôle du puceron. Pour la liste détaillée des produits, consultez le bulletin d'information **No 01** du 28 juin 2011 disponible à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01so11.pdf>. Nous vous recommandons des insecticides avec des délais d'application avant récolte assez courts pour les champs où les récoltes sont entamées.

Nom commercial	Groupe chimique	Délai d'application avant récolte	Cultures homologuées
MOVENTO	23	1 jour	Aubergine et poivron
ACTARA	4A	1 jour	Aubergine et poivron
BELEAF	9	0 jour	Aubergine et poivron
CYGON, LAGON	1B	3 jours	Poivron seulement
MALATHION	1B	3 jours	Aubergine et poivron

Les insecticides qui ont des propriétés systémiques locales (ACTARA) ou systémiques complètes (BELEAF et MOVENTO) peuvent prendre quelques jours avant d'agir (de 4 à 10 jours), mais ils assureront un contrôle sur une plus longue période. Si vous optez pour ces produits, utilisez le seuil d'intervention le plus faible (3 pucerons/feuille ou 1 colonie/plant).

PYRALE DU MAÏS

Les captures sont encore concentrées en Montérégie au cours de la dernière semaine, où les seuils sont atteints au niveau de plusieurs sites de piégeage. Les captures ont augmenté à Saint-Eustache et le seuil de traitement a été atteint pour la première fois. Pour ces régions, les traitements doivent être maintenus aux 7 jours. Pour le choix de l'insecticide, référez-vous à l'avertissement **No 10** du 14 juillet 2011 disponible à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10so11.pdf>.

PUNAISE TERNE

L'insecte est présent dans toutes les régions du Québec, mais son activité demeure faible. Des traitements ont été réalisés la semaine dernière en Montérégie-Est. Les premiers fruits avec dommage de punaise sont observés depuis cette semaine. Les fruits présentent des zones de décoloration qui demeureront visibles lors du mûrissement de ces derniers.





Zones de décoloration et larve de punaise terne.



Zones de décoloration sur tomate.

POURRITURE APICALE

Les premiers cas sont signalés cette semaine en Montérégie, dans la tomate surtout et dans une moindre proportion, dans le poivron. L'intensité de fruits affectés est variable selon les champs et les types de tomate. Pour visualiser les symptômes, vous pouvez consulter l'avertissement No 11 du 21 juillet 2011 disponible à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a11so11.pdf>.

Malgré l'irrigation et les applications de calcium répétées, les conditions climatiques étaient favorables à l'apparition de symptômes. Les averses abondantes des derniers jours sont également responsables de l'apparition de symptômes, surtout dans les champs qui étaient en fort stress hydrique.

MALADIES

Maladies bactériennes

La situation demeure inchangée dans les champs de tomate depuis la semaine dernière pour la majorité des régions du Québec. La **moucheture bactérienne** et le **chancre bactérien** maintiennent leur progression dans les champs grandement atteints depuis le début de la saison, champs situés principalement dans le sud de la province. Seuls des symptômes de moucheture bactérienne sont visibles sur les fruits.

Il n'y a pas de progression de la **tache bactérienne** dans les champs de poivron qui étaient déjà affectés. Aucun nouveau cas n'est rapporté cette semaine.

Maladies fongiques : tomate

Les maladies fongiques commencent à se manifester, avec le retour de températures plus saisonnières. Les nuits sont aussi plus fraîches à certains moments et il y a alors présence de rosée le matin. Théoriquement, les conditions climatiques rencontrées en cette période-ci de la saison et jusqu'à la fin des récoltes seront graduellement plus favorables au développement des champignons.



De la brûlure alternarienne et de la tache septorienne ont été rapportées cette semaine, dans la région de Québec et en Montérégie. Ces 2 maladies sont habituellement visibles sur les vieilles feuilles en premier lieu et, ensuite, il peut y avoir progression sur le reste du feuillage.

Aucun cas de mildiou n'est rapporté.

Traitements contre les maladies

Renouvelez la protection aux 7 à 10 jours en effectuant, **en alternance**, un traitement avec un fongicide efficace contre plusieurs maladies fongiques (BRAVO, CABRIO, DITHANE ou TANOS) et l'autre traitement avec un mélange de mancozèbe et d'un bactéricide (hydroxyde de cuivre). Ainsi, vous protégerez votre culture contre l'ensemble des maladies présentes, qu'elles soient d'origine fongique ou bactérienne. Assurez-vous de bien identifier et de valider les maladies. Effectuer votre choix de fongicides en fonction des maladies qui sont présentes dans vos champs.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
CATHERINE THIREAU, agronome – Avertisseuse solanacées
Productions en Régie Intégrée du Sud de Montréal enr. (PRISME)
111, rue Saint-Patrice, Sherrington (Québec) J0L 2N0
Téléphone : 450 454-3992, poste 25 – Télécopieur : 450 454-5216
Courriel : cthireau@prisme.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Maripier Mercier, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 12 – solanacées – 28 juillet 2011

